



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***23030121*****20 FEV. 2023**N° d'entreprise : **0460 058 330**

Nom

(en entier) : **C.S.M.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Rue du 13 août, 42, 4050 Chaudfontaine****Objet de l'acte : démission président et administrateur****Les administrateurs exposent que la présente assemblée a pour ordre du jour :**

1/ Démission de Monsieur Etienne GENIN de son poste de membre effectif de l'assemblée générale, de son poste d'administrateur et de président du CA de l'asbl CSM, sise rue du XIII Août 42 à 4050 CHAUDFONTAINE

2/ Rapport du CA

Par la présente, nous actons la démission immédiate de Monsieur Etienne GENIN de son poste de membre effectif de l'AG et d'administrateur du CA du CSM asbl. Décision prise dans la continuité de son départ (démission) de son poste de président du CSM asbl.

Le poste de président du CSM asbl sera à pourvoir ultérieurement.

Par 4 voix contre 1 voix.

Fait à Chaudfontaine, le 12/01/23

Vlassis Valérie**Administratrice**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).